

La Gazette de Garancières



N°8 - Automne 2011



Sommaire

PAGE 1 A 5

Vie municipale

- > COMMUNICATION
- > ÉVÉNEMENTS
- > ECOLES
- > BIBLIOTHÈQUE

PAGES 6 ET 7

Travaux

PAGES 8 À 11

Associations

PAGE 12

On en parle

- > TRAVAUX TRANSILIEN

PAGE 13

Social

PAGE 14

Démocratie

PAGE 15

Etat civil

PAGE 16

En bref

Le Mot du Maire

Après une année 2011 bien remplie, comme vous pourrez le constater dans cette gazette, avec l'achèvement des contrats départemental et régional (extension du cimetière, création de la nouvelle bibliothèque, réaménagement de la Mairie), l'inauguration et la mise en service de la place de l'église et son square, l'inauguration de l'espace multisports rue du stade, la rentrée nous a plongé dans une incertitude totale, du fait de la crise et des inévitables plans de rigueur qui vont se succéder.

La municipalité n'ayant jamais opté pour des emprunts à risque, nous n'avons pas subi d'accroissement de notre charge financière, mais de sérieuses questions se posent pour nos investissements futurs. La raréfaction de subventions, la probable diminution de leur taux nous inquiètent au plus haut point. Cela demande plus que jamais une grande prudence et une grande rigueur dans nos projets divers mais néanmoins nécessaires pour ne pas voir notre qualité de vie se dégrader.

Dans cette morosité ambiante, n'oublions pas, n'oublions jamais nos capacités d'adaptation, nos capacités d'engagement au service des autres, nos capacités de travail et restons optimistes pour que cette crise débouche sur de nouvelles solutions d'organisation sociale afin que les générations futures puissent vivre paisiblement et sereinement dans un milieu protégé et agréable.

A toutes et à tous, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2012 prometteuse d'avenir meilleur.

Christian Lorinquer

Votre Mairie

Tél : 01 34 86 41 33 - Fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancières-78.fr
Courriel : mairie.garancieres@wanadoo.fr

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15
Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 12 h



Directeur de la publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité de rédaction : commission Communication
Conception, réalisation : PP / JPF
Imprimeur : OTS - La Queue-lez-Yvelines
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

Le Blog de Garancières

La communication, comme un axe prioritaire du mandat, reste d'actualité.

La Gazette de Garancières lancée en mai 2008 a connu une fréquence moyenne de 2 numéros par an (3 en 2010) jusqu'en novembre 2010, entrecoupée de quelques Infos-flash plus légers.

En revanche, le site internet, mis en travaux, n'a finalement pas été relancé en raison d'abord de soucis techniques et informatiques, mais aussi par choix : laisser place à une information papier, jugée prioritaire.

Il était donc temps de consacrer un peu de travail à une communication via internet, par ailleurs demandée par la population.

Plutôt que l'élaboration d'un site internet, un peu lourd à gérer, nous avons choisi d'ouvrir un blog au nom de la commune de Garancières. Il verra le jour en janvier 2012.

Forcément plus réactif que la publication d'une Gazette tous les 4 ou 5 mois, ce blog vous permettra de vous tenir informé de l'actualité de la commune (calendrier festif, travaux, informations administratives, etc) et fera le lien avec les services du département, de la région ou de l'État, mais aussi avec les associations de la commune. La lecture électronique de la Gazette sera intégrée.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire à une lettre d'information pour connaître la publication des derniers articles publiés.

En espérant que ce choix vous convienne, le développement du blog se fera progressivement au fil des mois, en complément de la publication papier de la Gazette de Garancières.

Inauguration de la station d'épuration à Boissy-sans-Avoir

Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Breuil (SIAB)

Délégués du SIAB pour Garancières :
Christian LORINQUER
Daniel GORIN



La station d'épuration a été inaugurée le lundi 26 septembre.

Repères

- 6 communes : Auteuil-le-Roi, Autouillet, Boissy-sans-Avoir, Garancières, La Queue-lez-Yvelines, Millemont.

- Lieu d'implantation : commune de Boissy-sans-Avoir.

- Chiffres clés de l'année 2010 :
2 312 clients raccordés.

291 853 m³ d'eau facturés.

Capacité de traitement journalier de 1 500 m³

75 km de réseaux de collecte dont 52 km de réseau eaux usées (séparatif).

6 déversoirs d'orage - 1 bassin de retenue - 4 bassins de dessablement.

Chaque jour, la station traite, à travers ses 7 000 m³ de bassins, 1 200 m³ d'eaux usées et de pluie pour le compte de 7 000 habitants raccordés.

Elle génère 1 100 kg de boues et 90 kg de déchets.

Sa performance opératoire est 8 fois plus élevée que l'ancienne station.

Elle permet au SIAB d'agir en faveur du développement durable :

- en répondant aux exigences de retour au bon état écologique des rivières avec 4 années d'avance (objectif 2015) ;

- en réduisant les consommations énergétiques par la construction d'un bâtiment en Haute Qualité Environnementale (HQE).

- Coût de construction :

4 983 843 € HT

Subvention du Conseil général des Yvelines : 1 993 537 €

Subvention de l'agence de l'eau : 1 906 550 €

Chronologie

1970 : 1^{ère} station d'épuration de 5 000 équivalents habitants.

1984 : doublement de la capacité et rénovation.

2002 : création de l'unité de traitement des boues.

Juillet 2009 à septembre 2011 : construction de la nouvelle station de 10 300 équivalents habitants.

Election cantonale 2011 Canton de Montfort l'Amaury

Résultats du 1^{er} tour

20 mars 2011 à Garancières

Inscrits : 1 593 - Votants : 728

Exprimés : 724 - Participation : 45,70 %

Catherine LASSERRE 13 voix

Hervé PLANCHENAU 321

Boris ROBERT 110

Philippe HEURTEVENT 113

Rémi BOURGEOLET 167

Les deux candidats arrivés en tête sont qualifiés pour le second tour.

sur l'ensemble du Canton

447 voix 3,3%

5 901 43,5%

2 072 15,27%

2 936 21,64%

2 209 16,28%

Résultats du 2^{ème} tour

27 mars 2011 à Garancières

Votants : 686 - Exprimés : 644

Participation : 43,06 %

Hervé PLANCHENAU 382

Philippe HEURTEVENT 262

sur l'ensemble du Canton

57,48% ELU

42,52%



Effectifs scolaires pour l'année 2011-2012

Ecole élémentaire

Mme PREVOTEAU (directrice)
et Mme DIBOU (complément
de direction)

niveau CP > 22 élèves

Mme BLIN

niveau CE1 > 25 élèves

Mme RIBAUTE

CE1/CE2 > 25 élèves

Mme JAKANI

CE2/CM1 > 25 élèves

Mme MERCIER

CM1/CM2 > 25 élèves

M. LORINQUER et

Mme HOUDIN (complément)

CM2 > 26 élèves

Total : 148 élèves

Ecole maternelle

M. GUERANDE

petite section > 25 enfants

Mme MONTANGE

petite et moyenne sections
> 26 enfants

Mme RENARD DIAS (directrice)

moyenne section > 25 enfants

Mme LEGOYER

grande section > 27 enfants

Total : 103

Là-haut sur la montagne...

Retour sur la classe transplantée de l'école élémentaire de Garancières qui s'est déroulée du 6 au 12 mars 2011.

Mmes Blin (classe de CP), PrevotEAU (Classe de CE1), Bouillon (classe de CE2-CM1) et M. Brillanceau (CE1-CE2) ont emmené 88 élèves à Bellevaux en Haute-Savoie au centre « Les Moineaux ».

Le Conseil municipal avait voté, à l'automne 2010, une aide au départ de 80 € pour chaque enfant de la commune.

Cette semaine à la montagne fut extrêmement riche en découvertes pour tous. Les enfants ont pu s'essayer à des sports de montagne : ballade en raquettes pour observer la faune et la flore alpines, ski de fond avec des moniteurs de l'ESF.

Ils s'en sont donnés à cœur joie dans des jeux de neige : glissades, luge, construction d'igloo...

Une approche plus culturelle a été aussi réalisée grâce à la visite de trois musées : Musée de la Faune, Musée du Patrimoine et l'Ecomusée.

Par le biais de jeux de piste et d'enquêtes, nos montagnards en herbe ont beaucoup appris sur la faune de nos montagnes, la vie traditionnelle dans les villages, les anciens métiers et l'histoire de cette vallée de Bellevaux... tout en s'amusant !

Enfin les classes ont été accueillies chacune à leur tour une demi-journée à la Ferme du Petit Mont. L'accueil y fut des plus chaleureux. Les enfants ont découvert l'élevage de chèvres de cette ferme et ont pu suivre les différentes étapes de la fabrication des fromages, de la traite jusqu'à leur assiette. Ils se sont régalés !

Petits et grands sont revenus avec des souvenirs ensoleillés plein la tête !

Les enseignants

Quelques impressions d'enfants :

« Là-bas je m'amusais bien. »
« J'ai aimé le grand jeu où on a trouvé le yéti. »

« J'ai bien aimé la ballade en raquettes car il faisait beau. Nous avons découvert plein de choses : des traces de lièvre dans la neige, des excréments de chevreuil... »

« Au ski de fond, nous avons fait des jeux d'équilibre. Puis on est parti en balade. Nous avons fait ensuite des jeux. »

« On a bien rigolé avec la maîtresse aux jeux de ski de fond. »

« Moi, j'ai aimé le bon air et les beaux paysages. »

« J'ai aimé ce qu'on a mangé. »

« J'ai aimé les glissades sur la neige. »

« J'aimerais habiter là-bas parce qu'on a une belle vue. »

« Nous avons vu des chiens de traineaux. Ils étaient magnifiques ! »

« J'ai aimé les veillées et surtout Sylvie la conteuse. »

« Merci pour la descente aux flambeaux, c'était vraiment beau. »

« A la chèvrerie, nous avons appris la vie d'une chèvre et comment fabriquer du fromage. »

« Dans les trois musées qu'on a visités, on a appris la vie d'autrefois à la montagne. On a découvert des animaux qu'on ne connaissait pas. »

Pour l'année 2012, l'équipe pédagogique a un nouveau projet.

Cette classe transplantée se déroulera du 26 au 30 mars 2012 à Thizy dans l'Yonne.

Elle concernera 3 classes pour une aide renouvelée par le Conseil municipal de 80 € par enfant résidant sur la commune.

La BmG : Bibliothèque municipale de Garancières

La Bibliothèque municipale est un équipement culturel de proximité au service de la lecture publique et doit être à ce titre accessible au plus grand nombre. En presque 18 mois, le développement de la nouvelle bibliothèque est incontestable :

- renouvellement des collections, grâce à plusieurs commandes de nouveautés, à la relance d'abonnements à des revues, et à quelques dons significatifs ;
- programme de fréquentation des classes élémentaires et, depuis la rentrée scolaire, de la grande section de maternelle ;
- programmation d'heures du conte pour enfants ;
- ouverture au public élargie grâce à une salariée à mi-temps qui s'investit avec passion (avec l'aide de bénévoles).

Tout cela a déjà permis le doublement des lecteurs actifs qui reçoivent désormais une lettre d'information par mail.

Il fallait aussi doter la bibliothèque de quelques outils de gestion. L'année 2011 a été consacrée à cela. Le Conseil municipal a adopté, le 29 mars dernier, un règlement intérieur et des tarifs de cotisation accessibles*.

Une **carte de lecteur** est désormais éditée pour une gestion simplifiée du prêt.

Un **programme d'informatisation** est en cours et sera pleinement déployé début 2012 (nous venons de recevoir la notification de la

subvention du Conseil général) et des animations commencent à être programmées : exposition, heure du conte enfants et adultes.

A l'occasion de la semaine du goût, la bibliothèque a proposé du 12 au 29 octobre : une exposition de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, une heure du conte pour enfants qui a affiché complet (suivie d'un goûter offert par la boulangerie de Garancières) et un rendez-vous du conte pour adultes, suivi d'un verre amical. Un **programme d'animation** régulier sera proposé en 2012.

Enfin, la bibliothèque tient à votre disposition des revues (hebdomadaires, mensuelles, ...) pour une consultation sur place des numéros en cours ou pour un prêt des anciens numéros.

Vous trouverez ces revues dans les casiers sur des thèmes variés : pratique, culture, voyage, féminin, ...

Vous n'avez pas encore passé la porte de votre bibliothèque ?

Nous vous attendons les :
mercredi de 13h30 à 17h30
vendredi de 15h à 18h30
samedi de 10h à 12h30

Congés d'hiver :
fermeture de la bibliothèque
du samedi 24 au samedi 31
décembre inclus.

* La cotisation a été fixée par le Conseil municipal à 2 € par personne et par an (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans). En cas de plusieurs inscriptions de plus de 12 ans dans une même famille, il ne sera pas perçu plus de 5 €. Inscription hors commune : 4 €. Il est nécessaire de se munir d'un justificatif de domicile (quittance EDF, de loyer ou avis d'imposition) pour une première inscription.



Fleurissement

Au fil des ans, l'embellissement de la commune se poursuit.

L'année 2011 aura vu fleurir plusieurs nouveautés :

- bacs à fleurs installés sur les îlots de stationnement rue du Général Leclerc et Noël Benoist ;
- développement des plantations (arbres, massifs et bacs) de la place de l'église ;
- réinstallation à la belle saison des bacs en divers points de la commune (ponts, rond-point, carrefour) avec de nouveaux points d'accroche, notamment la carriole du rond-point de la route de la gare.



Madame Marie-Thérèse Gaudiard avait demandé au maire de conserver cette « voiture hippomobile » pour la commune de Garancières.

Après une restauration complète effectuée par Pascal Deschamps, employé des services techniques, elle est désormais mise en valeur à l'entrée de la commune... et fleurie de géraniums tout l'été.

Le vœu de Madame Gaudiard, décédée le 21 mars 2011 à Pornichet, est ainsi respecté.



Vandalisme : des efforts malmenés !

Place de l'église, dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 juillet, les quatre bacs à fleurs installés au milieu du parvis ont été vandalisés.

Tous les arbustes plantés ont été saccagés, branches cassées jetées au sol !

Au-delà du préjudice, cet acte est d'une incompréhensible bêtise, commis par des individus irresponsables qui ont ainsi détruit l'idée même du projet. Alors que cet aménagement, tout en mettant l'église en valeur, se veut :

- embellissement de la commune,



- partage de l'espace, avec un jardin ouvert à toute génération,
- et d'aspect pratique par la réalisation de places de parking.

La mairie a porté plainte à la gendarmerie. Les plantations ont été remplacées.

Octobre 2011

Elagage des peupliers du stade



Pour des équipements publics de qualité

Comme nous l'avons déjà écrit, les travaux de la mairie représentaient la 3^{ème} tranche d'un contrat départemental et régional comprenant l'extension du cimetière (réalisée en 2009) et la construction de la nouvelle bibliothèque (inaugurée en juin 2010).

C'est essentiellement à l'intérieur du bâtiment que les travaux ont eu lieu. L'objectif premier était un meilleur accueil du public, avec le réaménagement des espaces du rez-de-chaussée.

L'ensemble des bureaux a été réaménagé : cloisonnement, peintures, électricité, réseau informatique,...

Enfin, les huisseries ont été changées pour une meilleure isolation et un ravalement extérieur complète l'esthétique du bâtiment.

Coût total de l'opération : 308 287,40 € HT
soit 368 711,73 € TTC
Le Conseil général a financé à hauteur de 108 412 € HT.
La région Ile de France pour 35%.



D'autres réalisations...



Mai 2011
Réinstallation des abris-bus à la gare



Un équipement très apprécié de tous

Travaux de voirie : le programme des prochains mois

- ▲ Rue Montguichet (angle rue de la Piquette) : reprise de la visibilité par abaissement du trottoir pour stationnement.
- ▲ Rue Montguichet : réalisation d'un îlot pour empêcher la projection d'eau sur une maison en bordure de rue.
- ▲ Rue St Michel : réalisation d'un trottoir et reprise écoulement d'eau pluviale.
- ▲ Chemin de la Genetière et chemin de la Porte Boissière : reprise du profilage.
- ▲ Rue du Chemin vert : reprise de deux points bas eau pluviale avec réalisation de 2 acodraïns.
- ▲ Rue du Pré Béranger / rue de Millemont : reprise d'eau pluviale (reprise des fossés

existants et raccordement par une traversée de route).

- ▲ Angle rue du Pré Marot / rue de la Fontaine Quénette : sécurisation par la réalisation d'un îlot et mise en place de 2 bornes signalétiques.

▲ Rue de la Fontaine Quénette : sécurisation du virage par mise en place de bordures.

- ▲ Route du Breuil : réalisation d'un cheminement piéton sécurisé, à partir du transformateur EDF jusqu'en face de l'entrée du camping).

L'ensemble de ces travaux devrait être terminé d'ici au printemps.

21 Novembre
le banquet
des aînés



12 Décembre
Grand loto
méridional du
Comité des fêtes



8 Janvier
les voeux du
maire aux
Garanciérois



9 Décembre
l'hiver est déjà là

17 Décembre
concert de Noël
de l'école de
musique



Les « Feeling Girls » à Paris !

Dimanche 11 septembre dernier, Laurence et son équipe d'adhérentes du Club de Gym, le Feeling Good à Garancières, ont participé pour la seconde fois à la course de La Parisienne ! C'est pour une bonne cause qu'elles ont représenté notre commune au sein même de la capitale durant les 6 km de course : aider à la recherche contre le cancer du sein qui touche de plus en plus de femmes.

Malgré la pluie, l'ambiance était fort sympathique et conviviale.

BRAVO LES FILLES !!!

A l'année prochaine...



USY Ecole des sports

L'Ecole des sports : c'est reparti !

Avec de trop nombreuses demandes d'inscriptions qui n'ont pas été satisfaites...

La journée « éveil à l'enfant » le dimanche 25 septembre a été une réussite pour nos enfants qui sont venus jouer à « faire du sport ». Cette journée gratuite, à partager avec les parents, a pour but de passer un bon moment dans un esprit sportif et ludique. **Merci à toutes les personnes qui sont venues nous aider pour cette journée ensoleillée.**

Cette année, ce sont 8 activités qui ont eu lieu le matin au gymnase du Lieutel, agrémentées d'un goûter (de bonnes chouquettes de la boulangerie de Garancières).

La matinée a été clôturée avec un « pot alsacien » apprécié des petits et des grands.

L'après-midi, nous remercions Sophie et Morsail de nous avoir initiés à la découverte de leur univers : LA CAPOEIRA.

Nous avons été touchés par les mots et gestes de remerciements des parents et par les sourires des enfants.



Depuis septembre, nos petits et grands ont commencé avec les ateliers de l'athlétisme (courir, sauter et lancer), suivis des activités gymniques.

En décembre, le Père Noël a été invité à venir voir nos sportifs assidus avant de commencer les sports de balle.

En février, nous organisons un séjour à Châtel où les enfants vont pouvoir découvrir la joie de la glisse du 18 au 25 février 2012. Pour vous inscrire :

poitoujid@free.fr

Notre séjour sportif sera organisé avec des grands jeux de soirée sur le thème des légendes.

Nous renouvellerons notre séjour sportif les 15 premiers jours de juillet 2012 au complexe sportif du Lieutel.

Le bureau de l'EDS et son équipe d'animateurs remercient chaque commune et le bureau de l'USY.

Automne 2010 à l'automne 2011

29 Janvier
concert des
professeurs de
l'école de
musique

28 Avril
réception d'une
délégation de nos
amis de Scheden
(Jumelage)

28 Mai
l'association
Echanges fête
ses 20 ans

24/26 Juin
fête de la
Saint-Pierre,
avec le nouveau
feu d'artifice

17 et 18
Septembre
Fête
paroissiale



29 Avril
inauguration de
l'aire de jeux et de
loisirs, puis du
parvis de l'église
et du jardin du
presbytère

19 Juin
fête de la
musique au
Kiosque

11 Septembre
le stock-cars du
Comité des fêtes,
étape annuelle

USY Escrime



Cette nouvelle saison a débuté avec succès et un nombre de licenciés, tous âges confondus, toujours plus important.

Une nouveauté est venue enrichir nos cours : la création d'une section escrime artistique, le vendredi soir, de 20 h à 22 h, permettant de s'adonner au maniement des armes anciennes et d'allier sport et histoire : une approche différente de notre activité qui suscite un vif intérêt !

A partir de 12 ans, **initiation à l'escrime de spectacle** : un vendredi sur deux de 20 h 15 à 22 h
Informations : 01 34 86 44 15

Retrouvez-nous sur notre site internet : www.union-sportive-des-yvelines.com

Pour nous contacter :
virginierobert@hotmail.com

Lieu d'entraînement : Gymnase du Lieutel à La Queue-lez-Yvelines

Pour les cours d'escrime, inscription toute l'année :

- à partir de 6 ans, le vendredi de 17 h 45 à 22 h, selon l'âge et les groupes ;
- les mardis, pour les grands et confirmés, de 20 h 30 à 22 h.

USY Gym - Aérobie

Les cours ont repris le mercredi 28 septembre 2011 au Foyer de la Bonnette à La Queue-lez-Yvelines

Mercredi : Cardio-gym
> 19h - 20h15
> et 20h15 - 21h30

Jeudi : Body-sculpt > 9h30 - 10h30
et Gym posturale > 10h30 - 11h30
Samedi : STEP ou LIA > 9h15 - 10h15
et Body Sculpt > 10h30 - 11h30

Informations :

Dany : 01 34 87 37 15

courriel : malfait9@gmail.com

Ghislaine : 01 30 55 17 01

courriel :

ghislaine.massaux@cegetel.net

Viviane :

courriel > h.vivie@orange.fr

USY Gymnastique artistique

L'USY Gymnastique artistique vous propose pour la saison 2011-2012 :

- **le Baby-gym pour les 2-4 ans. Il reste des places le mercredi matin** à la Salle des fêtes de Garancières (de 10h à 10h45 ou 10h45 à 11h30)
- l'Éveil gymnique pour les 4-6 ans
- l'école de gym, pour les 6-10 ans
- la Gym de compétition, dès 7 ans.



USY Hatha Yoga

Cultiver FORME et DETENTE au quotidien

La section Hatha Yoga a fêté ses 25 ans en 2011.

Elle vous propose :

- 10 horaires de cours, tous niveaux, du mardi au vendredi ;
- 2 professeurs diplômées et expérimentées ;
- des ateliers variés ; les huiles essentielles, un échange de pratique pour faire évoluer certaines postures, etc.

Contact : 01 34 86 67 04

06 11 64 20 61

www.union-sportive-des-yvelines.fr

20 bougies pour échanges

Le 28 mai dernier, l'association Echanges a célébré ses 20 ans.

Une exposition, regroupant les activités pratiquées au sein de l'association, s'est tenue ce jour-là dans le local de l'association et dans la mezzanine de la salle des fêtes.

Nous avons accueilli avec plaisir les nombreux Garancérois qui s'étaient déplacés.

Dans l'après-midi, lors d'une cérémonie officielle en présence de Monsieur le Maire, nous avons célébré cet anniversaire et mis à l'honneur les personnes à l'origine de l'association.

La motivation et la mobilisation de tous, animateurs, adhérents et membres du bureau ont conduit au succès de cette célébration.

La saison 2011-2012 a débuté avec le repas de retrouvailles et avec l'assemblée générale fin septembre.

Les activités ont repris et nous avons de multiples projets de visites, de sorties et de voyages.

N'hésitez pas à nous rejoindre - siège social : 78890 Mairie de Garancières

Grand Loto Méridional

Le Comité des fêtes de Garancières et la coopérative scolaire organisent leur traditionnel Grand Loto Méridional le dimanche 11 décembre 2011 à la salle des Fêtes de Garancières ; vente des cartons à partir de 13h15.

Venez passer un après-midi très chaleureux, un moment convivial en famille ou entre amis.

Que vous soyez passionnés ou pas, nous vous attendons pour jouer et lancer les fameuses citations « Carton ! » ou « Quine ! » qui vous permettront de gagner.

De nombreux lots de qualité sont mis en jeu, notamment le traditionnel « Panier Réveillon ».

Rejoignez nous sur facebook :
Comité Des Fêtes Garancières
cdfgarancier78@aol.fr

Vos envies de sorties

sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes de Garancières

Les 2 et 3 décembre, le centre de loisirs de Garancières "Les Lutins" se mobilise pour le Téléthon :

Vendredi 2 décembre à partir de 20 h
> Spectacle des enfants - repas sur place (buffet, frites, hot dog, crêpes, boissons, etc)



Samedi 3 décembre à 20 h
> Repas dansant - Années Disco
réservation à l'accueil du centre de loisirs
ou par téléphone au 06 71 16 00 14 - prix 10 €

Dimanche 11 décembre
> **Loto méridional** organisé par le Comité des fêtes et la Coopérative scolaire.
Vente des cartons à partir de 13 h 15.

Vendredi 16 décembre à 19 h 30
> Concert de Noël de l'Ecole de musique à l'Eglise St Pierre.
Corbeille à la sortie.

Samedi 7 janvier 2012 à partir de 18 h
> **Vœux du maire aux Garancérois.**



Samedi 21 janvier à 21 h
> Concert vocal organisé par RITMY et GALA avec le **Chœur Opéra Lyre** : la mélodie populaire au XX^{ème} siècle.
Tarif : 18 € - réduit 14 € - gratuité aux moins de 12 ans accompagnés / réservation obligatoire : 01 34 86 66 44

Samedi 28 janvier à 20 h
> Repas et Bal de Planète Coeur
Salle de la Bonnette à La Queue-lez-Yvelines

Samedi 4 février à 20 h 30
> Concert offert par les professeurs de l'Ecole de musique.

Mercredi 8 février à 19 h
> Audition N°1 de l'école de musique - accès libre.

Samedi 24 mars
> Soirée à thème proposée par le Comité des fêtes (cochez cette date sur votre agenda)
> **Dates à noter :**
● **Fête des écoles**, le samedi 2 juin
● **Fête de la St Pierre**, du vendredi 22 au dimanche 24 juin

Quand Scheden nous rend visite



Le 29 avril 2007, une petite délégation de Garanciennois se rendait à Scheden (Basse Saxe) pour signer un partenariat de jumelage.

Jeudi 28 avril 2011, trente de nos nouveaux amis sont arrivés en bus à Garancières pour une nouvelle rencontre, au cours d'un week-end chargé, fort amical et joyeux. Répartis dans 17 familles qui se sont mobilisées à cette occasion, nous avons partagé une journée de visites à Paris, une après-midi au jardin de Giverny de la Fondation Monet et une soirée du samedi au cours d'un dîner festif qui a rassemblé plus de 100 personnes.

Ce fut aussi l'occasion de partager la vie de notre commune avec les inaugurations du nouveau terrain de jeux et de loisirs (voir photo ci-dessous), ainsi que de la place de

l'église et du jardin du presbytère, avec son kiosque à musique. Merci aux associations de Garancières qui se sont mobilisées autour de cet événement : le Comité des fêtes, l'Ensemble vocal de la Vaucouleurs et Gala.

Lors de chaque rencontre, à chaque voyage vers Scheden ou vers Garancières, le groupe grandit et de nouveaux liens se nouent, à l'exemple d'un de nos jeunes Garanciennois qui s'est rendu à Scheden pour effectuer un stage dans le cadre de ses études.

Gageons que notre Comité de Jumelage s'étoffe au fil du temps. Le prochain échange, qui reste à fixer en 2012, sera un voyage d'une délégation de Garancières qui se rendra à Scheden.

Pour rejoindre le Comité de jumelage : laissez votre contact en Mairie.



Autour d'elles & les bébés

Un café poussette a ouvert ses portes depuis septembre. Il accueille les mamans et leurs bébés le lundi de 10h à 11h30 au centre des loisirs de Garancières, 9 rue Saint Maurice.

Les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leur maman ou d'un adulte accrédité par la famille, évoluent sous des yeux attentifs, dans un environnement adapté aux tout petits.

Cet accueil qui propose des activités ludiques, favorise l'éveil des enfants ainsi que leur socialisation, il les aide à l'acquisition d'autonomie. Lors de ces rencontres, les adultes jouent avec les enfants mais partagent aussi leurs expériences, pendant un moment de convivialité et d'échanges.

Ce café poussette, à l'initiative de l'association Autour d'elles animatrices de petits bonheurs, existe aux Mesnuls le jeudi matin depuis juin 2010.

L'inscription au café poussette se fait via l'association : elle est de 10 € pour l'année.

Pour en savoir plus :

www.autourdelles.blogspot.com

autourdelles@gmail.com

tél. : Nicole Andreev 01 34 86 91 20

Nathalie Dumouchel-Walter

06 79 94 74 20



Un train qui sort du train-train



Transilien ligne : N

Réseau Ferré de France met en place une nouvelle circulation ferroviaire sur toute la France.

A partir du 11 décembre, découvrez les nouveaux horaires...

Mais « Attention TRAVAUX » ou

« Ce qui vous attend comme perturbations de janvier à mai 2012, sur la ligne Paris-Dreux notamment ».

En raison de plusieurs tranches de travaux, du 10 décembre au 4 mars, puis du 5 mars au 4 mai, il nous est impossible de vous transmettre les différentes situations. Restez vigilants et suivez les informations en gare.

LIGNES PARIS < > DREUX : après travaux, horaires à partir du 5 mai 2012

Les trains de la semaine

	de 06h58 à 15h58	de 16h20 à 17h28	17h43	de 17h58 à 20h58	de 21h58 à 23h58		
Paris-Montparnasse	:58	:28	:58	:43	:58	:28	:58
Versailles Chantiers	:11	:41	:11	:56	:11	:41	:11
Plaisir Grignon	:25	:55	:25	:10	:25	:55	:25
Montfort l'A.-Méré				:19			
Garancières	:40	:10	:40	/	:40	:10	:40
Dreux	:08	:38	:08	:42	:08	:38	:08

Créneau horaire

Samedi

Dimanche

	de 05h53 à 22h53	de 05h53 à 09h53	de 10h53 à 22h53	
		Toutes les 2 heures		
Paris-Montparnasse	:58	:58	:58	← minute de passage des trains pour toutes les heures du créneau horaire correspondant
Versailles Chantiers	:11	:11	:11	
Plaisir Grignon	:25	:25	:25	
Garancières	:40	:40	:40	
Dreux	:08	:08	:08	

LIGNES DREUX < > PARIS : après travaux, horaires à partir du 5 mai 2012

Les trains de la semaine

	de 05h23 à 06h23	06h49	de 06h53 à 07h23	07h49	de 07h53 à 08h23	de 08h53 à 22h53			
Dreux	:23	:53	:49	:53	:23	:49	:53	:23	:53
Garancières	:50	:20	/	:20	:50	/	:20	:50	:20
Montfort l'A.-Méré			:11		:11				
Plaisir Grignon	:06	:36	:20	:36	:06	:20	:36	:06	:36
Versailles Chantiers	:19	:49	:34	:49	:19	:34	:49	:19	:49
Paris-Montparnasse	:32	:02	:47	:02	:32	:47	:02	:32	:02

Samedi

Dimanche

	de 05h53 à 22h53	de 05h53 à 09h53	de 10h53 à 22h53
		Toutes les 2 heures	
Dreux	:53	:53	:53
Garancières	:20	:20	:20
Plaisir Grignon	:36	:36	:36
Versailles Chantiers	:49	:49	:49
Paris-Montparnasse	:02	:02	:02

Action sociale

Vous résidez sur Garancières et vous avez besoin d'aide dans vos démarches quotidiennes, le Secteur d'action sociale de Montfort l'Amaury - Houdan, un site de proximité des services du département des Yvelines, peut vous accueillir :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi jusqu'à 16h30
à l'adresse : 17 place Robert BRAULT – 78 Montfort l'Amaury
Tél : 01 34 57 03 40

Mme Isabelle CASTELLO, assistante sociale, assure une permanence sur rendez-vous à la mairie annexe de Garancières, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis matin et tous les mardis après-midi.

Mmes LE FERRAND et PICARDEAU, puéricultrices, assurent une permanence sans rendez-vous le mardi à Montfort l'Amaury.

Une consultation PMI a lieu le vendredi matin sur rendez-vous à Montfort l'Amaury.

Sans participation financière et quel que soit votre âge, une équipe de professionnels de l'Action sociale et Médico-sociale vous proposera :

- de vous aider à faire valoir vos droits ;
- de vous informer et vous guider dans le cadre du RSA : instruction d'une demande et suivi de votre parcours d'insertion ;
- des actions de Protection Maternelle Infantile (PMI) menées par des médecins, sage-femme et puéricultrices : accompagnement autour de la grossesse et de l'arrivée de l'enfant, consultations, permanences pesées, conseils en matière éducative, etc ;
- des actions mises en place dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance ;
- des modalités d'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap, en lien avec les coordinations gérontologiques et handicap locales.

AMDAMI 78 aide ménagère à domicile

Pour éviter une hospitalisation ou rentrer chez vous plus rapidement, le service de l'Amdomi 78 propose, sur prescription médicale et sous conditions, de bénéficier d'une assistante ménagère à domicile.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne domiciliée dans les Yvelines, remplissant certaines conditions (fixées par l'Assurance Maladie des Yvelines) liées à son état de santé, sa situation personnelle et administrative.

Quelle aide peut-être accordée ?

L'assistante ménagère à domicile peut intervenir jusqu'à 3 heures par jour pendant 4 semaines maximum.

Quelle participation financière ?

En fonction de la situation personnelle du malade, l'intervention par l'Assurance Maladie des Yvelines peut être partielle ou totale.

Pour toute information :

01 30 82 54 96 ou
amdami@cpam-versailles.cnamts.fr

UDAF

Médaille de la famille

Cette distinction honorifique, instituée par décret en 1920, est décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Peuvent y prétendre les mères ou les pères de famille qui élèvent, ou ont élevé, au moins 4 enfants, dont l'aîné a 16 ans et qui ont tous la nationalité française.

Pour en savoir plus : les critères d'attribution sont consultables au CCAS.

Si votre situation familiale correspond à ces critères, nous vous invitons à contacter :

Madame Colette BOUET
Déléguée UDAF de Garancières
Centre Communal d'Action Sociale - tél. 01 34 86 44 00

Votre dossier de candidature sera examiné par Monsieur le Maire et transmis à l'UDAF.

La date de clôture pour la réception des dossiers complets est fixée au 31 décembre de chaque année.

Le cabinet du Préfet, après avis du maire et de la commission organisée par l'UDAF, décide de l'attribution de cette distinction.

Médaille et diplôme sont remis par le maire de la commune.

L'assurance Retraite Ile de France nous communique :

Depuis le 8 septembre 2011, chaque 2^{ème} jeudi du mois, une permanence d'informations sur la retraite se tient dans les locaux du Secteur d'Action Sociale à Montfort l'Amaury, 17 place Robert Brault, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, uniquement sur rendez-vous en appelant au 01 55 45 56 94.

PRIMAIRES CITOYENNES
Les 9 et 16 octobre 2011
**DONNEZ UN NOM AU
CHANGEMENT**

Les « Primaires citoyennes » Un bureau à Garancières

Les dimanches 9 et 16 octobre 2011, Garancières aura été l'un des 9 500 bureaux de vote répartis sur le territoire pour le déroulement des « Primaires citoyennes » organisées par le Parti socialiste et le Parti Radical de Gauche.

Regroupant 16 communes du canton, il s'est tenu à la salle du Grand Préfa, 9 rue St Maurice.

Pour le 1^{er} tour, 682 électeurs se sont déplacés pour choisir leur candidat à l'élection présidentielle de 2012.

Exprimés : 682

Blancs et nuls : 0

Résultats :

A. Montebourg : 117 voix ;

M. Aubry : 216 voix ;

J.M. Baylet : 3 voix ;

M. Valls : 57 voix ;

F. Hollande : 253 voix ;

S. Royal : 36 voix.

Pour le 2^{ème} tour, 721 votants.

Blancs et nuls : 0

F. Hollande : 378 voix,
soit 52,43%

M. Aubry : 343 voix,
soit 47,57%

Sur l'ensemble des 3 bureaux du canton, 2 017 électeurs se sont déplacés au 2^{ème} tour, soit 6,15% des électeurs du canton.

Pour faire entendre votre voix en 2012 Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011



L'élection présidentielle aura lieu les 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives (député) se tiendront les 10 et 17 juin 2012.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2011 inclus.

Tous les Français et Françaises jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Ceux qui auront 18 ans entre le 31 décembre 2011 et le 28 février 2012 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2011, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Pour ceux qui auront 18 ans au plus tard la veille du 1^{er} tour de l'élection présidentielle, contactez votre mairie pour connaître la procédure d'inscription.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune :

► la preuve de la nationalité peut s'établir par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ;

► l'attaché avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc) Le droit à inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq dernières années en cause.

Conformément au code électoral, il vous appartient de signaler tout changement concernant votre inscription sur les listes électorales, ce qui permet notamment d'éviter des radiations d'office.

Naissances

Nos vœux de bienvenue à

- Manon, Colette, Béatrice ALA, le 27 septembre 2010
- Nathan, Hendrick, Jean-Pierre MARTIN, le 31 octobre
- Esther, Aïnhua, Mathilde COLAS--LOPEZ, le 4 novembre
- Mélina, Cécile, Mireille BOISSENET, le 6 décembre
- Lyne, Laëtitia, Frédérique BURILLON, le 9 décembre
- Lou-Ann BRETON, le 15 décembre
- Clovis Yvon ANGRAND, le 16 décembre
- Elsa, Céline, Claire ROSIER, le 2 janvier 2011
- Romane, Marie, Mathilde BAUDOIN, le 21 janvier
- Marion, Adèle, Camille BAUDOIN, le 21 janvier
- Cloé, Brigitte, Valérie LECLERE DUPUIS, le 21 janvier
- Ethan, Vincent, Guillaume TEIXEIRA RODRIGUES, le 24 février
- Stanislas, Xavier, Lionel DOUGAL, le 3 mars
- Armand, Jacques, Marie, François-Xavier BAZERQUE, le 3 mars
- Léa, Adeline GEORGES, le 19 avril
- Kyllian, William RASSICOT, le 7 mai
- Lina, Elgada DESCHAMPS, le 17 juin
- Margot, Emilie, Brigitte, Corinne PIQUE, le 29 juin
- Benjamin, Albert, Guy GAIGNARD, le 21 août
- Théo, Jean BARILLOT, le 31 août

Mariages

Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Séverine DENEUVE et Arnaud MESCOLOA, le 21 mai 2011
 Pascale VARENNE et Armando CARVALHO, le 4 juin
 Angélique DENIN et Nathanaël DA SILVA, le 10 septembre
 Aurélie TESTOU et Daniel DEGUIN, le 15 octobre

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Dominique LECOCQ, le 11 décembre 2010 (63 ans)
 Louis, Jean, Julien MEDICI, le 24 janvier 2011 (84 ans)
 Christian, Louis MONTEL, le 1^{er} février (78 ans)
 René, Alfred COQUELIN, le 7 février (83 ans)
 Georges, Denis, Martial SEGRESTAN, le 19 février (87 ans)
 Robert, Lucien PERCHERON, le 21 mars (83 ans)
 Nicolas, Tom MANGEOT, le 21 avril (13 ans)
 Jean, Vadim LE MEUR, le 27 avril (65 ans)
 Jason, Splendoré, Valério YOULOU-MINGOLE, le 4 mai (17 ans)
 Marie-Louise MONTI, le 5 mai (70 ans)
 Christiane, Amandine LEVASSEUR, le 7 mai (77 ans)
 Denise, Andrée MALLEVRE, le 14 mai (76 ans)
 Raymonde, Gilbert MARGAUD, le 1^{er} juin (76 ans)
 Françoise, Marie Laure DE VAUCORBEIL, le 2 août (87 ans)
 Michel, Lucien BAUR, le 6 août (61 ans)
 Alain, Henri, Albert LINOTTE, le 14 août (62 ans)
 Julien, Rémi LE NAVENEC, le 17 août (74 ans)
 Marc, Thomas PEAN, le 11 octobre (33 ans)

Carte d'identité et passeport

Carte d'identité

pièces à fournir

Personnes majeures

- 2 photos d'identité, récentes, de face et tête nue (format 35 X 45mm) ;
- un justificatif de domicile au nom du demandeur (avis d'imposition, quittance de loyer, facture EDF, de téléphone, attestation d'assurance du logement, ...) ;
- l'ancienne carte nationale d'identité, en cas de renouvellement (si elle n'est pas présentée, perte ou vol, s'acquitter d'un droit de timbre de 25 €).

Personnes mineures

Les mêmes pièces, et :

- en cas de divorce ou séparation : copie du jugement mentionnant l'autorité parentale ;
- copie de la carte nationale d'identité du parent demandeur.

Personnes nées à l'étranger

Les mêmes pièces que pour les personnes majeures, et :

- le certificat de nationalité française du demandeur.

Passeport

pièces à fournir

Attention : les mairies susceptibles d'enregistrer votre demande sont désormais désignées par décret. Pour notre secteur : mairie de Montfort l'Amaury.

Personnes majeures (valable 10 ans)

- 2 photos d'identité, récentes, de face et tête nue (format 35 X 45mm) – ces photos peuvent être prises en Mairie lors du dépôt de la demande ;
- un timbre fiscal de 89 € (88 € si vous fournissez les photos) ;
- copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation ;
- justificatif de domicile au nom du demandeur (avis d'imposition, quittance de loyer, facture EDF, de téléphone, attestation d'assurance du logement, ...) ;
- l'ancien passeport en cas de renouvellement ;
- vous munir de votre carte d'identité.

Personnes mineures

Les mêmes pièces que ci-dessus, et :

- 1 timbre fiscal de 45 € pour les mineurs de 15 ans et plus, ou de 20 € pour les moins de 15 ans (déduire 1 € si vous fournissez les photos) ;
- la copie intégrale de l'acte de naissance du parent qui remplit la demande ;
- en cas de divorce ou séparation, copie du jugement mentionnant l'autorité parentale.

Personnes nées à l'étranger

Les mêmes pièces que pour les personnes majeures et/ou mineures

- le certificat de nationalité française du demandeur.

Disque de stationnement en zone bleue

Le disque « zone bleue » ne pourra plus être utilisé à partir du 1^{er} janvier 2012 en France. Il sera remplacé par le disque européen.

Le disque « zone bleue » affiche l'heure d'arrivée et l'heure de départ avec une amplitude de stationnement maximale d'1 h 30. Le disque européen n'indiquera que l'heure d'arrivée.

Le temps maximal ne sera plus standard, mais déterminé par le maire (durée inchangée à Garancières).

Qu'est ce qu'une zone bleue ?

La zone bleue permet le stationnement gratuit, mais limité dans le temps, de véhicules en ville. Son objectif est de faciliter la rotation des véhicules stationnés, notamment dans les rues commerçantes, pour éviter les arrêts en double file.

Avec La Poste, on a tous à y perdre !

En janvier 2010, devant les menaces de fermeture, nous lançons une campagne par carte postale pour garder un bureau de poste ouvert à Garancières.

Depuis le 15 octobre 2011, La Poste a réduit les horaires du bureau de Garancières, contre l'avis de la Municipalité.

Désormais, et suspendu à l'attente d'un service encore moindre, les nouveaux horaires sont :
du lundi au samedi de 9 h à 12 h.

Il n'est pas certain que nous excusions la gêne occasionnée !

En attendant, nous vous proposons de choisir votre slogan pour soutenir La Poste, parmi ceux utilisés par l'entreprise elle-même :

« On a tous à y gagner »

« Y'a pas marqué la Poste »

« Ce que l'avenir vous promet, La Poste vous l'apporte »

« La confiance a de l'avenir »

ou encore

« Bouger avec La Poste »

Les 2 et 3 décembre, le centre de loisirs de Garancières "Les Lutins" se mobilise :

● les 28 et 29 novembre et les 1^{er} et 2 décembre vente de viennoiseries, de boissons chaudes et des activités manuelles des enfants à la sortie de l'école à 16 h 30 puis à la garderie jusqu'à 19 h.

● le vendredi 2 décembre à partir de 20 h : spectacle des enfants - repas sur place (buffet, frites, hot dog, crêpes, boissons, etc).

● le samedi 3 décembre à 20 h : Repas dansant - Années Disco réservation à l'accueil du centre de loisirs ou par téléphone au 06 71 16 00 14 - prix 10 €



Choeur Opéra Lyre

Le Chœur Opéra Lyre nous entraîne dans un festival vocal d'une grande générosité et d'une parfaite maîtrise. Il nous fait partager sa passion, alliée à l'exigence musicale et vocale de son chef, Béatrice Malleret.

Le chœur est composé de jeunes chanteuses et chanteurs confirmés qui se destinent à une carrière professionnelle.

Béatrice Malleret est musicienne de formation et chanteuse lyrique. Elle

fait partie des chœurs de l'Opéra de Paris.

Le Chœur Opéra Lyre interprète un répertoire très varié allant de l'opéra à la musique a cappella de toutes les époques. Il nous propose un passage musical dans le XX^{ème} siècle avec Ravel, Debussy, en interprétant des chants profanes venus de la musique populaire.

Faites du bien à vos oreilles !

